

Colloque PUCA

BIM bonnes pratiques et expérimentations : quels coûts et quels bénéfices pour la maîtrise d'ouvrage et les professionnels ?

Jeudi 10 septembre 2015



La Direction Générale des Entreprises (DGE)

Placée sous l'autorité du ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, la DGE conçoit, propose et met en œuvre des politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, à l'artisanat, au commerce, aux services et au tourisme.

Elle veille à assurer aux entreprises un environnement économique, technique et juridique favorable.



La filière

bâtiment-construction

Une filière diversifiée et très fragmentée :

Chiffres clés 2014 (Source FFB):

- 126 milliards d'euros de CA
- 1,15 million de salariés
- 350 000 entreprises dont 92 % < 20 salariés</p>

entreprises générales industriels/équipementiers

maîtrise d'œuvre artisans du bâtiment exploitation/maintenance

(architectes, bureaux d'études, économistes de la construction)



La DGE et

la filière bâtiment-construction

- La DGE contribue, par son expertise, à l'évolution des normes dans le bâtiment
- La DGE identifie les leviers qui permettront, à l'aune des opportunités apportées notamment par les nouvelles technologies, de :
 - o doper la compétitivité de la filière bâtiment-construction
 - o porter les **intérêts des entreprises de ce secteur**, de façon consolidée entre l'ensemble des acteurs de cette filière *(TPE, PME et grands groupes)*



La DGE et le BIM

La maquette numérique constitue un enjeu de compétitivité des utilisateurs dans le bâtiment, et contribue à la mutation de toute la filière du bâtiment, de la conception/construction à la rénovation et à l'exploitation.

La DGE, en lien avec le **Plan de Transition Numérique dans le Bâtiment,** soutient :

- l'accélération de la généralisation du BIM et son adoption par l'ensemble des acteurs pour atteindre les objectifs de performances, de fiabilité et de réduction des coûts du bâtiment
- l'accompagnement des entreprises sur les volets de la diffusion des bonnes pratiques, de la formation, des coûts d'équipement, de la clarification du régime juridique et des responsabilités de chacun des métiers



La DGE et le BIM

- La DGE est partie prenante des instances de gouvernance du <u>Plan de Transition Numérique dans le Bâtiment</u>
- La DGE finance le <u>projet BIM 2015</u> visant à rendre interopérables les logiciels de la maquette numérique
- La DGE pilote les 10 « solutions » de la Nouvelle France Industrielle <u>dont Industrie du futur, Ville</u> <u>durable, Economie de la donnée...</u>
- La DGE anime un groupe de travail sur la maîtrise d'œuvre en lien avec le MCC et le MEDDE
- La DGE préside le groupe « BIM Maquette numérique » du PUCA

